

ACTES DE LA 24^E JOURNÉE DES SCIENCES ET SAVOIRS

ACFAS-Sudbury présente
Recherche et communauté...

24^{ème} journée des
Sciences et Savoirs
Vendredi 07 avril 2017
8 h 30 à 17 h 30
Pavillon Alphonse Raymond
Université Laurentienne



Conférencier principal invité :
Professeur Simon Laflamme
Département de sociologie, Université Laurentienne, Sudbury, Canada

Recherche et communauté: quelles relations ?

Vendredi 07 avril 2017
12 h 00 à 13 h 00
Auditorium Alphonse Raymond
Université Laurentienne

Prix des doyens pour les meilleures communications
orales étudiantes

Bourse ACFAS
Bourse CNFS en recherche

Renseignements :
acfas-sudbury@laurentienne.ca
<http://www.acfas-sudbury.ca>

Soutien logistique et financier : Bureau des affaires francophones (BAF), D'Études, Université Laurentienne, ACFAS-National, Montréal.

Sous la direction de
Renée Corbeil, Amélie Hien
et Yvon Gauthier

Morphosyntaxe et sémantique de quelques locutions contenant le mot « tête » dans les canadianismes

Valérie Gauthier, Amélie Hien et Ali Reguigui
Département d'études françaises
Université Laurentienne

Introduction

Bien qu'une intercompréhension entre les locuteurs du français à travers le monde soit possible grâce aux nombreuses conventions prescrites, l'efficacité de leur communication peut toutefois être compromise à cause de la présence de mots et d'expressions propres à un pays ou à une région. En effet, le français est susceptible de variations synchroniques et diachroniques, étant donné les variations culturelles, sociales, économiques et politiques à l'intérieur d'un même pays et entre les pays ou les régions partageant cette langue. Ces mots et locutions, qui peuvent faire partie du vocabulaire de certains locuteurs, réfèrent alors à des réalités spécifiques de leurs pays ou de leurs régions. En outre, ces expressions ont souvent une telle opacité sémantique que les locuteurs étrangers à celles-ci risquent d'être déroutés et ne seront pas en mesure d'en comprendre le sens (Klett, 2013, p. 60). À titre d'exemple, dans une situation où un locuteur francophone de la Belgique communique avec un locuteur francophone du Canada, il est possible qu'il y ait une incompréhension des expressions utilisées de part et d'autre.

De même, cette incompréhension peut s'instaurer entre locuteurs d'un même pays. Cela suggère que le vocabulaire de ces locuteurs diffère par des facteurs individuels, c'est-à-dire des facteurs sociolinguistiques, qui ont un effet sur leur usage et leur compréhension des expressions. C'est sur cette incompréhension que nous nous penchons dans cette étude.

Étant donné la panoplie d'expressions existantes, nous avons restreint notre champ de recherche en ne nous intéressant qu'à quelques locutions anatomiques¹ contenant le mot « tête » dans les canadianismes, telles que « être une tête carrée » et « avoir des yeux tout le tour de la tête ».

¹ Le néologisme «locutions anatomiques» fait allusion aux expressions qui contiennent des dénominations de parties du corps humain (tête, mains, pieds, etc.).

Cadre théorique

Objectifs et hypothèses de la recherche

L'objectif de cet article est non seulement de mettre au jour des canadianismes, mais aussi d'en faire la description tant sur le plan sémantique que sur le plan morphosyntaxique. Ainsi, nous donnerons des exemples d'application des tests d'opacité sémantique et de figement et nous établirons les différents modèles structuraux qui se dégagent de ces locutions.

Étant donné que notre article porte sur les canadianismes, il importe de préciser que ceux-ci englobent les particularités du français dans l'ensemble du Canada, que ce soit par rapport à des mots, à des expressions ou à des sens propres au français canadien (Vézina et collab., 2012). Ils comprennent, entre autres, les québécoismes, qui se rapportent strictement au français québécois, et les acadianismes, qui sont propres au français acadien (Vézina et collab., 2012).

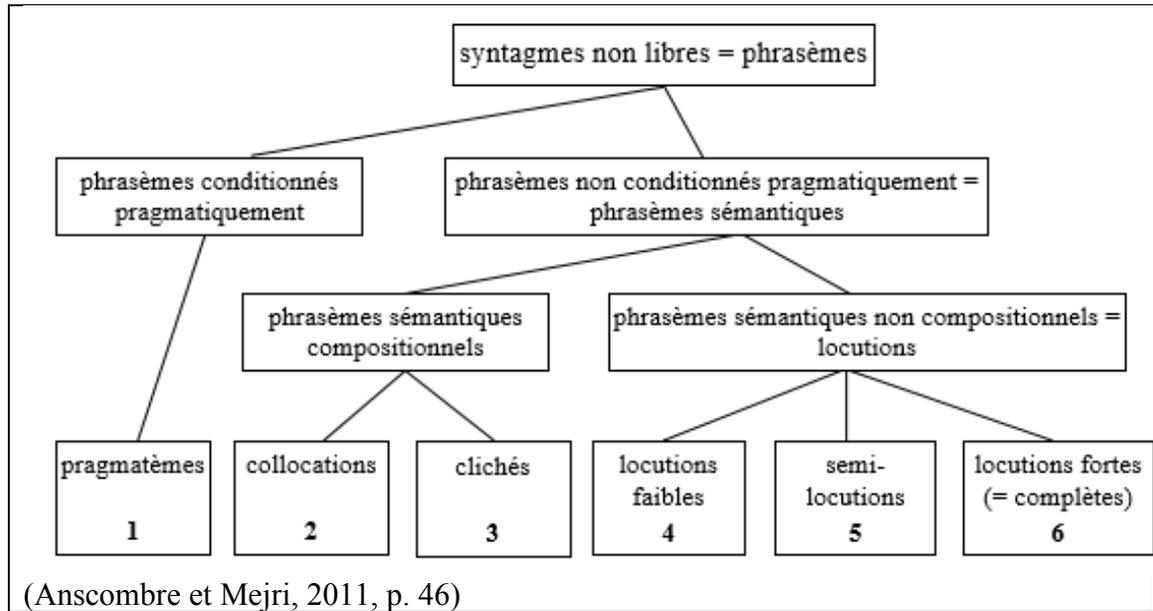
Nous posons trois hypothèses :

- 1- La majorité des locutions seront connues des participants ;
- 2- Si le sens des locutions est connu, il y aura des variations d'un locuteur à un autre selon certaines données sociolinguistiques, telles que le sexe, l'âge et le lieu d'origine des sujets et ;
- 3- La forme des locutions ne sera pas sujette aux variations.

Locution

Dans cette étude, nous ne nous intéressons qu'aux locutions. Comme le montre la représentation d'Anscombe et Mejri (2011) à la figure 1, le terme « locution » est l'hyponyme du terme « phrasème ». Par phrasème, nous entendons « un syntagme non libre, c'est-à-dire [...] un syntagme qui ne peut pas être construit selon les règles générales de la langue » (Anscombe et Mejri, 2011, p. 42). Un phrasème peut être soit un pragmatème (phrasème pragmatique), limité par des facteurs extralinguistiques (situation de communication), soit un sémantème (phrasème sémantique), contraint par des facteurs linguistiques (Hien, Reguigui et Gauthier, 2017). À titre d'exemple, « danger de mort » est un pragmatème qui signifie « n'entrez pas ou ne touchez pas, car vous risquez des lésions graves, voire mortelles » (Blanco, 2015, p. 18).

Figure 1
Représentation d Anscombe et Mejri



Les sémantèmes s'organisent selon leur compositionnalité². Les sémantèmes compositionnels comprennent les collocations et les clichés (Anscombe et Mejri, 2011, p. 45). Une collocation « n'est contrain[t] que dans un seul de ses constituants ». Par exemple, « café noir » est une collocation dans laquelle le sens de « noir » se réfère à l'absence de l'ajout de lait (Anscombe et Mejri, 2011, p. 45-46). Un cliché est, quant à lui, « toute expression qui constitu[e] un écart de style par rapport à la norme et qui [est] banalisée par l'emploi trop fréquent qui en a déjà été fait » (Dubois et collab., 1994, p. 89). « Mieux vaut tard que jamais » est un cliché qui signifie « il vaut mieux agir, même tardivement, que de ne pas agir du tout » (Antidote 8, version 2 [Logiciel]). « [S]i un syntagme est sémantiquement non compositionnel, il doit être stocké dans la mémoire comme un tout, et, en conséquence, ses constituants ne peuvent pas être sélectionnés par le locuteur » (Anscombe et Mejri, 2011, p. 43). Ce sont les sémantèmes non compositionnels, appelés locutions, qui nous intéressent dans le cadre de cette étude.

La définition de locution sur laquelle nous nous sommes basés tout au long de cette étude est la suivante : « [u]ne locution est un groupe de mots (nominal, verbal, adverbial) dont la syntaxe particulière donne à ces groupes le caractère d'expression figée et qui

² Dans cette étude, les termes «compositionnalité» et «transparence sémantique» sont employés comme synonymes. Il en va de même des termes «non-compositionnalité» et «opacité sémantique».

correspondent à des mots uniques » (Dubois et collab., 1994, p. 289). Les locutions peuvent se classer selon leurs degrés d'opacité.

Notez que les notions relatives aux locutions seront illustrées par des canadianismes provenant de notre collecte de données ; cela constituera l'analyse sémantique de cette étude.

Opacité sémantique

Étant donné que les locutions peuvent refléter les réalités d'une région ou d'un pays, la communication avec des locuteurs étrangers à ces réalités peut ne pas être efficace. En effet, ces derniers pourraient ne pas comprendre les locutions utilisées par leurs interlocuteurs puisque « le lien entre signifiant et signifié est d'autant plus impossible à établir que l'usager se trouve démuné pour accéder au sens » (González et collab., 2003, p. 6). Plus les locutions ont un degré d'opacité sémantique élevé, plus il est difficile, voire impossible, de déduire le sens de la locution à partir du sens des mots qui la composent (Gross, 1996, p. 4). Contrairement aux locutions opaques, le sens des locutions transparentes peut être déduit de la somme des sens de leurs parties (González et collab., 2003, p. 3). En d'autres termes, le sens est pris de façon littérale par l'addition des sens individuels pour former le sens global de la locution. Il existe trois degrés d'opacité sémantique qui classent les locutions « en fonction de l'inclusion du sens des composantes A et B dans le sens de la locution AB » (Mel'čuk, 2011, p. 4) : les locutions faibles (quasi-locutions), les semi-locutions et les locutions fortes (complètes).

Les locutions faibles (quasi-locutions) (AB) sont les plus transparentes parmi les trois niveaux d'opacité sémantique, puisqu'elles incluent le sens de leurs parties (A + B) en plus d'un pivot sémantique qui possède un sens nouveau (C) (Anscombe et Mejri, 2011, p. 47). Ce sens additionnel est imprévisible (Svensson, 2004, p. 25). Par exemple, la locution adverbiale « la tête basse » (A + B) décrit l'action d'incliner la tête (A) vers le bas (B) à cause d'un sentiment de honte (C).

Les semi-locutions (AB) n'incluent que l'un des sens de leurs parties (soit A, soit B) en plus d'un pivot sémantique qui possède un sens nouveau (C), comme pour les locutions faibles (Anscombe et Mejri, 2011, p. 47). Ainsi, la locution verbale « (r)entrer avec les pieds gros comme la tête » signifie d'entrer (A) avec des bottes très sales dans un endroit quelconque (C).

Les locutions fortes (AB) sont celles qui possèdent le niveau d'opacité sémantique le plus élevé, puisqu'elles n'incluent aucun des sens de leurs parties (Anscombe et Mejri, 2011, p. 47). À titre d'exemple, la locution verbale « être une tête carrée » signifie « être un Canadien de langue anglaise » (C), qui n'inclut ni le sens de « tête » (A), ni celui de « carrée » (B). Si le locuteur connaissait le sens de tous les mots de la locution forte, cela ne serait pas suffisant pour comprendre le sens de la locution complète. Donc, il n'existe aucun rapport entre le sens des composantes de la locution forte et le sens global de cette locution (González, 2003, p. 4).

Figement

Par figement, nous entendons :

Le processus par lequel un groupe de mots dont les éléments sont libres devient une expression dont les éléments sont indissociables. Le figement se caractérise par la perte du sens propre des éléments constituant le groupe de mots, qui apparaît alors comme une nouvelle unité lexicale, autonome et à sens complet, indépendant de ses composantes (Dubois et collab., 1994, p. 202).

En d'autres termes, chaque mot de l'expression figée perd son autonomie pour faire partie de la configuration de la nouvelle unité lexicale (Polguère, 2004, p. 68). Cette nouvelle unité joue le même rôle qu'un mot simple, comme un verbe ou un adverbe (Archambault-Lapointe, 2009, p. 20).

Le figement peut être soit total, soit partiel. Lorsqu'il s'agit de figement total, les contraintes imposées aux locutions n'offrent aucune liberté aux locuteurs, tandis que le figement partiel permet quelques variations (Anscombe et Mejri, 2011, p. 50). Le figement d'une locution peut s'opérer sur trois niveaux :

Figement sémantique

Le premier niveau un figement sémantique. Une locution est figée sémantiquement lorsque son sens est opaque, comme une locution forte ou complète (Náray-Szabó, 2002, p. 74). L'opacité sémantique est une caractéristique du figement. Par exemple, la locution « faire sa tête enflée » est figée au niveau sémantique, puisque le sens de ses composantes n'équivaut pas au sens de la locution entière, c'est-à-dire « être vaniteux » (Antidote 8, version 2 [Logiciel]). Cette expression est synonyme à l'expression « ta tête ne passe pas par le cadre de porte ».

Le deuxième niveau est un figement lexical. Une locution est figée lexicalement lorsqu'elle est formée d'un groupe de mots indivisibles, c'est-à-dire de syntagmes qui sont impossibles à modifier et où les mots ne jouissent d'aucune autonomie (Reguigui, 2002, p. 421). À titre d'exemple, la locution adverbiale « à pleine tête » doit être reproduite, sans modification ou substitution quelconque, par les locuteurs. Par contre, il est possible qu'une locution soit figée partiellement, ce qui permet certaines substitutions sur l'axe paradigmatique, c'est-à-dire « [l']axe vertical des rapports virtuels entretenus par les unités susceptibles de commuter » (Dubois et collab., 1994, p. 61). Par exemple, dans « se taper la tête contre un mur », le groupe verbal peut commuter avec certains autres groupes verbaux pour donner « se cogner la tête contre un mur » / « se casser (se jeter, etc.) la tête contre un mur ».

Le troisième niveau est un figement syntaxique. Une locution est figée syntaxiquement lorsqu'elle ne peut pas être soumise à certaines transformations syntaxiques, entre autres, la passivation, la pronominalisation, la relativisation, l'interrogation et le changement de déterminant (Náray-Szabó, 2002, p. 76). Par exemple, la locution « savonner la tête à quelqu'un » ne peut pas être soumise aux différentes transformations syntaxiques mentionnées :

- Passivation : *La tête a été savonnée.
- Pronominalisation : *Il l'a savonnée.
- Relativisation : *La tête qu'il a savonnée.
- Interrogation : *Qu'a-t-il savonné?

Changement de déterminant : Il a savonné *une (*des, *cette, *plusieurs) tête(s).

Donc, la locution « savonner la tête à quelqu'un » est figée au niveau syntaxique, puisque le produit de chacune de ces transformations syntaxiques démontre que la locution ne peut être employée sous ces circonstances (*).

Ancrage culturel

Les locuteurs d'une langue expriment leur vision du monde, selon les réalités culturelles, sociales, économiques et politiques de leur pays ou de leur région (Lédée, 2011, p. 12). Ainsi, « [l]e figement [...] joue le rôle d'un catalyseur culturel, dans ce sens que son intervention a pour conséquence des opérations de transferts sémantiques dont le résultat est une sorte d'ancrage culturel dans la langue » (Haßler et collab., 2005, p. 18). À titre d'exemple, la locution « ça ne prend pas la tête à Papineau » fait allusion à Louis-Joseph

Papineau (1786-1871), un homme politique canadien qui était reconnu pour sa grande intelligence (Antidote 8, version 2 [Logiciel]).

Méthodologie

Afin d'établir un corpus de locutions contenant le mot « tête », nous avons recueilli des données non seulement écrites, mais aussi orales.

Données écrites

Par l'entremise de journaux, de dictionnaires (Antidote, Multidictionnaire, Larousse, Le Petit Robert), de dictionnaires de locutions et de sources électroniques, nous avons établi un corpus qui rassemble 163 locutions anatomiques de la langue française contenant le mot « tête ». Nous n'avons pas inclus les locutions qui désignent des objets, tels que « tête de lit », « tête de lion » et « perche de tête » dans notre corpus.

Afin d'éviter que le tableau des canadianismes (Tableau 2) ne soit répétitif, nous avons fait une seule entrée par locution et nous avons numéroté les sources dans lesquelles elles ont été trouvées. Ainsi, si la locution A se retrouvait dans les sources écrites de DesRuisseaux (2009), d'Antidote (2012) et de Clas (1989), elle n'était insérée qu'une seule fois dans le tableau, suivie des sources numérotées dans lesquelles elle se trouvait (1, 3, 5)³ comme cela apparaît dans le Tableau 2 dans la section présentant les résultats.

Nous avons exploité deux journaux par province ciblée, soit quatre journaux au total, dans le but de relever les différentes locutions qui y sont utilisées. Nous avons choisi un journal étudiant et un journal professionnel pour chacune des provinces. Il y avait ainsi deux journaux ontariens, L'Original déchaîné (journal francophone des étudiants de l'université Laurentienne) et Le Voyageur (journal du Nord de l'Ontario), et deux journaux québécois, Le Collectif et Le Devoir. Nous nous en sommes tenus à vingt numéros de ces journaux, numéros publiés sur une période de cinq ans, c'est-à-dire de l'an 2012 à l'an 2016 (Tableau 1). Cela constitue notre première collecte de données.

³ La légende des sources se trouve à la fin de l'article, sous «Sources utilisées pour la recherche des expressions». Le numéro de la source, indiqué entre crochets (I), suit la référence.

Tableau 1
Journaux consultés

Nom du journal	Volume, Numéro	Mois (Année)
L'Original déchaîné	25, 5	Mars (2012)
	26, 3	Février (2013)
	27, 4	Janvier (2014)
	29, 1	Septembre (2015)
	30, 3	Novembre (2016)
Le Voyageur	45, 33	Janvier (2013)
	46, 19	Octobre (2013)
	46, 32	Janvier (2014)
	47, 26	Janvier (2015)
	48, 23	Janvier (2016)
Le Collectif	35, 19	Août (2012)
	36, 20	Août (2013)
	38, 2	Septembre (2014)
	39, 1	Septembre (2015)
	40, 3	Octobre (2016)
Le Devoir	CII, 299	Janvier (2012)
	CIII, 299	Janvier (2013)
	CIV, 298	Janvier (2014)
	CV, 145	Juillet (2014)
	CV, 298	Janvier (2015)

Données orales

Nous avons aussi effectué des entrevues individuelles auprès de participants ontariens et québécois. En vue de cette recherche, la population ciblée est un échantillon de sujets francophones. Nous nous sommes basés sur la définition inclusive de francophone (DIF) qui intègre « les personnes qui ont le français comme langue maternelle, celles n'ayant, ni le français, ni l'anglais comme langue maternelle, donc les allophones, mais qui doivent connaître le français et le parler à la maison » (Gouvernement de l'Ontario, 2012). Le nombre de sujets visé se situait entre 60 et 120 participants, la moitié étant des sujets d'origine ontarienne et l'autre, québécoise.

Afin de recruter des participants, nous avons placé plusieurs affiches de recrutement sur certains babillards de l'Université Laurentienne et de l'Université de Sudbury. De plus, des affiches ont été distribuées dans la région du Grand Sudbury, comme dans les bibliothèques publiques, le Centre de santé communautaire du Grand Sudbury (CSCGS) et le Théâtre du Nouvel-Ontario (TNO). Pour attirer l'attention des francophones, l'Original déchaîné a inséré l'affiche de recrutement dans la publication du mois d'octobre 2016 (Volume 30, numéro 2). Nous avons aussi communiqué, par courriel, avec les professeurs de programmes francophones dont les noms figuraient sur le site officiel de l'Université

Laurentienne pour les inciter à participer et à glisser un mot au sujet de l'étude à leurs étudiants francophones.

Sujets

La période de la recherche sur le terrain s'est étendue du mois d'octobre 2016 au mois de décembre 2016. L'échantillon obtenu est constitué de 99 participants (42 hommes et 57 femmes) faisant partie de groupes d'âge, de lieux d'origine, de niveaux d'instruction et de langues maternelles différents. L'échantillon comprend 36 participants âgés de dix-huit et 30 ans, 31 participants de 31 et 50 ans et 32 participants âgés de plus de 50 ans.

Dans le but d'avoir une masse critique, nous avons décidé de regrouper les sujets en fonction de grandes divisions géographiques. Les villes ont été réparties en quatre grandes régions ; le Nord, le Centre, l'Est et le Sud de l'Ontario. 48,5 % des participants sont nés dans le Nord de l'Ontario, 2 % dans le Centre de l'Ontario, 7 % dans l'Est de l'Ontario, mais aucun dans le Sud de l'Ontario. Donc, 57,5 % des participants sont d'origine ontarienne, tandis que 42,5 % des participants sont d'origine québécoise.

Quatre-vingt-cinq pour cent des participants vivent présentement dans une ville située dans le Nord de l'Ontario, 1 % dans le Centre de l'Ontario, 4 % dans l'Est de l'Ontario. Donc, 90,9 % des participants vivent présentement dans la province de l'Ontario, tandis que 9,1 % des participants, dans la province du Québec.

Déroulement

Au niveau du déroulement de la collecte de données orales, les sujets ont rempli un petit questionnaire sociolinguistique qui nous a permis de comprendre leurs rapports aux locutions anatomiques. Par la suite, nous avons demandé aux sujets, par des entrevues semi-dirigées, d'identifier les locutions anatomiques qu'ils connaissent dans une liste préétablie puis d'en indiquer le sens et l'usage. Cette liste a été enrichie avec des locutions recueillies auprès des participants, ce qui constitue notre deuxième collecte de données. En effet, si un participant connaissait une locution qui ne figurait pas sur la liste préétablie, la locution était ajoutée à la liste pour le participant suivant.

Résultats

Les locutions 12, 20, 22, 44, 51, 56, 63, 75, 88, 92, 93, 99 et 108 du Tableau 2 faisaient partie du questionnaire sociolinguistique. Donc, tous les participants ont été exposés à ces locutions. Par contre, ce n'est pas le cas pour les autres locutions, car le corpus initial a été enrichi par les participants.

Tableau 2
Liste des canadianismes

Locutions	Sources	
	Écrites	Orales
1. (Faire) tourner la tête à quelqu'un	3, 4, 12, 24	-
2. (R)entrer avec les pieds gros comme la tête		+
3. À pleine tête	1, 3, 24	-
4. Avoir (être) une tête de nœud	3, 11, 15, 16, 19	+
5. Avoir de la pâte à modeler dans la tête	10	-
6. Avoir de la tête	3, 10, 18, 24	-
7. Avoir des bibittes dans la tête	1, 15, 24	-
8. *Avoir des yeux tout le tour de la tête	3, 21, 24	+
9. *Avoir du front tout le tour de la tête (et une grande lisière de front dans le dos)	1, 13, 14, 21, 24	+
10. Avoir du yaourt dans la tête	10	-
11. Avoir la (être une) tête légère	3, 24	+
12. Avoir la tête (chaude) près du bonnet	6, 8, 9, 11, 12, 15, 16, 18	+
13. Avoir la tête à l'envers	18, 24	+
14. Avoir la tête au bout du cou	8	-
15. Avoir la tête comme un arbre à toc	1	-
16. Avoir la tête comme un compteur à gaz	10	-
17. Avoir la tête comme un genou	10	-
18. Avoir la tête comme un procès-verbal	1	-
19. Avoir la tête comme une chatte d'Espagne	24	-
20. Avoir la tête comme une fesse	1, 24	+
21. Avoir la tête comme une patinoire à poux	1, 24	-
22. *Avoir la tête dans le cul	1, 16	+
23. Avoir la tête en (comme une) botte de foin	1, 24	-
24. Avoir la tête en feu		+
25. Avoir la tête en poupe	9	-
26. Avoir la tête entre les jambes	24	+
27. Avoir la tête triste	1	-
28. Avoir les yeux dans le fond de la tête		+
29. Avoir les yeux sortis (qui sortent) de la tête	3, 14	+
30. Avoir martel en tête	3, 6, 8, 9, 11, 12, 13, 15, 16, 24	+
31. Avoir plus de toupet que de tête	5	-
32. *Avoir quelque chose dans la tête et pas dans les pieds (dans le derrière, dans le cul)		+
33. Avoir un pois chiche (un petit pois) dans la tête	10, 18	-
34. *Avoir une bonne tête	3, 11, 15	+
35. Avoir une craque dans la tête	5, 24	-
36. Avoir une tête à vendre des lacets	10	-
37. Avoir une tête de mailloche	1, 24	-
38. Avoir une tête-de-moineau	3, 24	-
39. Avoir une tête de pus	1	-
40. Avoir une tête de riche sur un corps de quêteux	1	-
41. Avoir une tête sans cervelle	3, 11, 18, 15, 24	-
42. Avoir/faire la (être, être une, faire la) tête croche	1, 2, 3, 5, 17, 24	+
43. Bille en tête	3, 7, 16, 18	-
44. *Ça ne prend pas (pas besoin d'être, d'avoir) la tête à Papineau	3, 14	+
45. Casser du sucre sur la tête de quelqu'un	12	-
46. Casser la tête à quelqu'un	3	-
47. Cela ne m'entre pas dans la tête	12	-
48. Comprendre (connaître) rien (pas comprendre) ni du cul ni de la tête	1	-
49. Courber (plier) la tête	3, 15	-
50. Courir comme une poule (dinde) pas de tête		+
51. *Crier par la tête à quelqu'un (se faire crier par la tête)	1, 2	+
52. *Cul par-dessus tête	1, 15, 21	+
53. Dévisser la tête de quelqu'un	3	-

54.	Enfoncer (fourrer, mettre) quelque chose dans la tête de quelqu'un	3, 15	-
55.	Être (une vraie) tête d'œuf	1, 15, 19, 24	-
56.	Être (une) tête heureuse (*faire sa p'tite tête heureuse)	13, 17, 24	+
57.	Être bien (malade, mal, jeune, vieux) dans sa tête	3, 10, 15	+
58.	Être une (faire sa, avoir une) tête à gifles	3, 18	-
59.	*Être une forte tête (tête forte)	8, 11, 12, 15, 24, 44	+
60.	*Être une tête (pleine) d'eau	1, 10, 17, 24	+
61.	Être une tête à perruque	8	-
62.	Être une tête brûlée	3, 12, 15, 16, 24	-
63.	*Être une tête carrée	3, 12, 17, 24	+
64.	*Être une tête de bœuf		+
65.	Être une tête de bonbon mélangé		+
66.	Être une tête de fouine	3	-
67.	Être une tête de graine		+
68.	Être une tête de navaux		+
69.	Être une tête de niochon		+
70.	Être une tête de poire		+
71.	*Être une tête folle	3	+
72.	Faire la (grosse) tête	3, 11, 12, 13, 15, 24	+
73.	Faire sa (avoir une) mauvaise tête	3, 12, 15, 24	-
74.	Faire sa (la) tête des mauvais jours	15	-
75.	*Faire sa tête dure	3, 13, 15, 17	+
76.	Faire une grosse tête à quelqu'un	10, 15, 19	-
77.	Faire une tête de compteur à gaz	10	-
78.	Faire une tête de six pieds de long	3, 15	-
79.	Faire/jouer sa tête enflée	3, 14, 17, 20, 21, 22, 24	-
80.	*Fais à ta tête, c'est à toi les oreilles	22	+
81.	J'en mettrais ma tête sur le billot	12, 18, 21	-
82.	La tête basse	3, 15	
83.	Laver la tête à quelqu'un	6, 8, 11, 12, 15	-
84.	Maintenir la tête de quelqu'un hors de l'eau	10, 15	-
85.	Manger la soupe (un pain) sur la tête de quelqu'un	3, 5, 24	-
86.	Manger quelqu'un d'une (de deux, etc.) tête(s)	1	-
87.	Marcher la tête dans le dos	5, 24	-
88.	Marcher sur la tête	3, 11	-
89.	Mettre du plomb dans la tête	23, 24	+
90.	Mettre/avoir la (faire une) tête au carré à quelqu'un	10, 11, 15, 18	-
91.	Monter la tête à quelqu'un	1, 3, 8, 12, 15, 24	-
92.	*Monter sur la tête de quelqu'un	24	+
93.	*Ne pas avoir de plomb dans la tête	1, 3, 12, 14, 15, 18, 24	+
94.	*Ne pas être (ne pas avoir) la tête à Papineau	1, 2, 3, 5, 13, 15, 17, 22, 24	+
95.	Ne pas porter sa couronne sur la tête	1	-
96.	Passer (à) cent (six) pieds par-dessus la tête à quelqu'un	2, 14	-
97.	Passer au-dessus de (par-dessus) la tête de quelqu'un	12, 24	-
98.	Pouvoir dormir la tête dans l'eau	1	-
99.	Quand tu as une idée dans la tête (en tête), tu ne l'as pas dans le cul	10	-
100.	*S'ancrer quelque chose dans la tête	1, 24	+
101.	S'enfler la tête	1, 2	-
102.	Savonner la tête à quelqu'un	3, 11, 12	-
103.	Se casser des assiettes sur la tête	24	-
104.	Se faire aller la marde de tête	1, 24	-
105.	Se faire sortir sur la tête (sortir quelqu'un sur la tête)	1, 3, 17, 24	-
106.	*Se faire une tête sur quelque chose		+
107.	*Se gratter la tête		+
108.	Se jeter à la tête de quelqu'un	3, 4, 12, 24	-
109.	Se manger le derrière de la tête	1, 5, 17, 24	+
110.	Se mettre la tête à l'envers	3	-
111.	*Se mettre la tête dans le sable		+
112.	Se taper (se cogner, se casser, se jeter) la tête contre (sur) un mur (les murs)	3, 11, 13, 15, 21, 24	+
113.	*Ta tête ne passe pas par le cadre de porte		+

La nature des locutions est diverse. La majorité des locutions sont verbales, telles que « laver la tête à quelqu'un ». D'autres locutions sont des phrases complètes, comme « quand tu as une idée dans la tête, tu ne l'as pas dans le cul ». Certaines des locutions sont adverbiales, comme « à pleine tête ».

Discussion des résultats

Tous les phrasèmes recueillis pendant la collecte de données orales sont des locutions. Le corpus est composé de semi-locutions, comme « crier par la tête à quelqu'un », et de locutions fortes (complètes), comme « avoir martel en tête ». Les locutions sont figées au niveau lexical et ne permettent que peu de variation, comme « se taper (se cogner, se casser, se jeter) la tête contre un mur », ou aucune variation, comme « à pleine tête ». De plus, les locutions sont figées au niveau syntaxique, puisqu'elles ne peuvent pas être soumises aux diverses transformations syntaxiques mentionnées plus haut tout en conservant leur sens initial.

L'analyse des résultats de cette étude est double : l'analyse sémantique présentée dans le cadre théorique et l'analyse morphologique portant sur la forme des locutions.

Vérification des hypothèses

La majorité des locutions étaient connues des participants, c'est-à-dire que ces derniers se sont prononcés en donnant un sens à la majorité des locutions, que ce soit le sens usuel ou un nouveau sens. Le sens usuel des locutions réfère au sens donné par les sources écrites (dictionnaires, sources électroniques, etc.). Donc, nous avons pu confirmer l'hypothèse 1 de notre étude, qui supposait que la majorité des locutions seraient connues des participants.

Les participants n'ont pas tous été exposés à la liste complète des locutions, puisque celle-ci a été enrichie par les participants au fil des entrevues. Ainsi, nous avons fait une analyse de fréquences portant sur ces canadianismes afin de ne choisir que les locutions sur lesquelles plus de vingt participants s'étaient prononcés. Nous avons choisi le chiffre vingt de façon arbitraire. Il va sans dire qu'il n'aurait pas été juste de généraliser les résultats si les locutions n'avaient obtenu qu'une faible fréquence d'emploi. Le moment d'apparition des locutions dans le corpus a joué un rôle important dans cette élimination, puisque très peu de participants se sont prononcés sur celles qui n'ont été nommées qu'à la fin, même s'il s'agit de locutions généralement bien connues. Ceci explique l'élimination de certaines locutions qui, à première vue, semblent trop étendues dans la francophonie

pour être éliminées. Si la méthode de recherche avait été différente, et si le nombre de participants avait été plus élevé, cela aurait permis d'obtenir des résultats plus précis.

À la suite de l'analyse de fréquences des canadianismes, nous avons éliminé toutes les locutions sur lesquelles moins de vingt participants s'étaient prononcés, pour ne conserver que vingt-quatre locutions. Dans le Tableau 2, les locutions conservées sont indiquées d'un astérisque, comme « *Avoir des yeux tout le tour de la tête ».

Par la suite, nous avons effectué des tests de khi-carré de Pearson (χ^2) avec les locutions conservées. Le test de khi-carré permet de tester l'hypothèse nulle, c'est-à-dire l'absence de relation, entre deux variables catégorielles. En d'autres termes, il nous permet de vérifier si deux variables sont indépendantes, ou dépendantes, l'une de l'autre. Si elles sont dépendantes l'une de l'autre, cela suggère que la variable indépendante (VI), telle que le sexe, l'âge, la ville natale et la province natale, a un effet significatif sur la connaissance du sens usuel des locutions (variable dépendante). La valeur de 0,05 constitue le seuil de rejet pour les sciences sociales. Certaines locutions sont des constantes, puisque les participants n'ont attribué qu'un seul sens à ces locutions. Après avoir effectué les tests de khi-carré, nous sommes arrivés aux conclusions suivantes :

- Les tests de khi-carré sur la relation entre le sexe et la connaissance du sens usuel des locutions n'ont pas donné de résultat significatif, puisque toutes les valeurs de p sont supérieures à 0,05. Le sexe n'a donc pas un effet sur la connaissance du sens usuel des locutions, selon l'analyse des résultats de notre échantillon.
- Les résultats des tests de khi-carré sur la relation entre l'âge et la connaissance du sens usuel des locutions étaient parfois significatifs, mais pas dans la majorité des cas, ce qui nous amène à la même conclusion que la précédente. Cette conclusion s'est répétée au niveau des tests de khi-carré sur la relation entre la ville natale et la province natale par rapport à la connaissance du sens usuel des locutions. Donc, l'âge des participants, leur ville et leur province natales n'ont pas d'effet sur la connaissance du sens usuel des locutions, selon notre échantillon.

Puisque les tests de khi-carré effectués sur notre échantillon n'ont pas donné de résultats significatifs, l'hypothèse 2, qui suggérait que l'usage des locutions allait différer selon le sexe, l'âge et le lieu d'origine des participants, est infirmée. Pour la majorité écrasante des locutions, il n'y a pas de différence significative entre les variables indépendantes et la connaissance du sens usuel des locutions, selon notre échantillon.

De plus, certaines locutions ne figurent pas dans les sources écrites consultées. Cela ne signifie pas forcément que ces locutions sont inexistantes ailleurs dans la francophonie ; il est possible que les participants qui les ont mentionnées soient les seuls individus de leurs

régions à avoir participé à l'étude. Ces locutions sont peut-être beaucoup utilisées dans les régions en question, sans toutefois être étendues à toute la francophonie. Une autre explication serait que ces locutions soient des expressions idiosyncrasiques, c'est-à-dire des expressions propres aux participants qui les ont mentionnées.

Analyse morphologique

Les locutions proposées par les participants, y compris les canadianismes, avaient très peu ou pas de variantes du tout. Ainsi, nous avons pu confirmer l'hypothèse 3 de notre étude, qui prédisait que la forme des locutions ne serait pas sujette aux variations. Dans les cas où il y avait une faible variation, c'était surtout au niveau de la prononciation orale. Par exemple, avec la locution verbale « être malade dans la tête », certains participants soulignaient qu'ils ne prononçaient pas le déterminant « la ». Par contre, lors de la réalisation de la locution, ils effectuaient un allongement de la voyelle nasale /ã/ du mot « dans » ; [dã] se prononce alors [dã:]. Cet allongement indique l'effacement du déterminant.

Nous avons pu dégager des modèles de la morphosyntaxe des locutions. Nous proposons trois mégastuctures morphosyntaxiques sous forme d'arbres syntaxiques qui englobent les deux tiers du corpus provenant des données orales. Chaque mégastucture est accompagnée de canadianismes qui respectent cette forme. Nous avons utilisé les abréviations ci-dessous pour désigner les différents groupes syntaxiques dans les représentations arborescentes.

Tableau 3
Listes des abréviations

Abréviation	Catégorie lexicale
GV	Groupe verbal
V	Verbe
GN	Groupe nominal
N	Nom
Dét	Déterminant
GAdj	Groupe adjectival
Adj	Adjectif
GPrép	Groupe prépositionnel
Prép	Préposition

Tableau 4
Première mégastructure

GV [V + GN (Dét + N)]

- Courber la tête
- Se gratter la tête
- S'enfler la tête
- Faire la tête

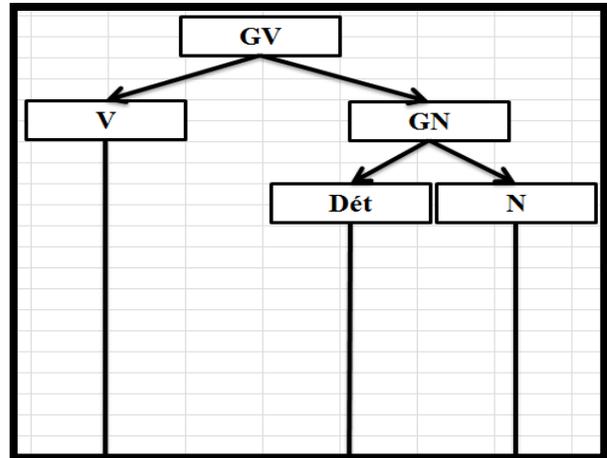


Tableau 5
Deuxième mégastructure

GV [V + GN (Dét + N (GAdj))]

- Faire sa tête dure
- Avoir une tête croche
- Être une tête légère
- Être une tête carrée
- Être une tête folle

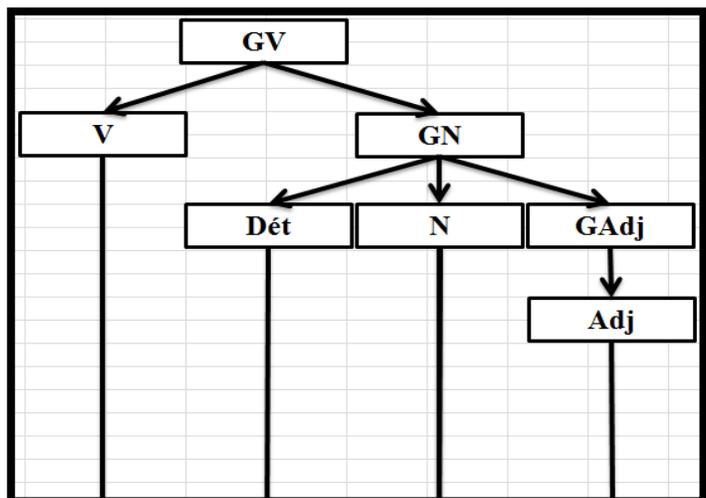
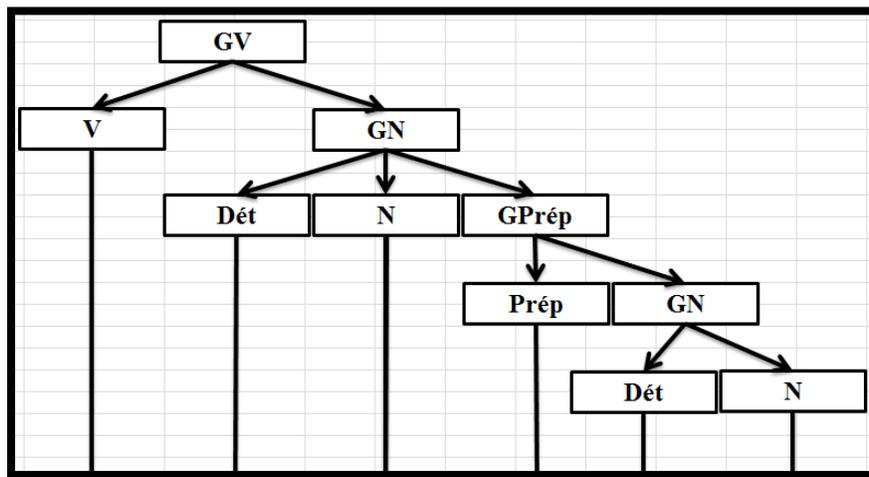


Tableau 6 Troisième mégastructure

GV [V + GN (Dét + N + GPrép (Prép + GN (Dét + N)))]

- Avoir la tête dans le cul
- Avoir la tête à l'envers
- Se manger le derrière de la tête
- Avoir la tête près du bonnet
- Se mettre la tête dans le sable



Conclusion

Les objectifs de cette étude étaient de mettre au jour des canadianismes parmi les locutions anatomiques contenant le mot « tête », et de les décrire sur les plans sémantique et morphosyntaxique. Il nous semble important de nous intéresser aux canadianismes, puisqu'ils représentent le signe de la spécificité et de la vitalité du français au Canada. Nous avons pu confirmer les hypothèses 1 et 3 de notre étude, dans lesquelles nous avons prédit que les participants allaient connaître la majorité des locutions et que la forme des locutions n'allait pas être sujette aux variations. Nous avons infirmé l'hypothèse 2 qui suggérait que l'usage des locutions allait différer selon le sexe, l'âge et le lieu d'origine des participants. Par contre, ces conclusions doivent être prises avec précaution étant donné le nombre réduit de sujets qui ont participé à cette étude et le fait que tous les participants n'ont pas été exposés à toutes les locutions.

Du côté de l'analyse sémantique, nous avons pu donner des exemples d'application des tests d'opacité sémantique et de figement. Du côté de l'analyse morphosyntaxique,

nous avons relevé les modèles de structures qui se dégagent des locutions anatomiques recueillies.

Certaines locutions ne figurent pas dans les sources écrites exploitées, soit parce qu'elles ne sont pas utilisées dans toute la francophonie et qu'elles sont propres à certaines régions francophones seulement, soit parce que ce sont des expressions idiosyncrasiques.

Comme perspectives de recherche, il serait intéressant, entre autres, de comparer le sens des locutions de la présente étude à leurs interprétations chez des sujets plus jeunes et chez des sujets francophones d'autres pays afin de tenter de cerner les difficultés de communication interculturelles ou intergénérationnelles que ces locutions pourraient poser.

Références

Anscombe, Jean-Claude et Salah Mejri (2011). *Le figement linguistique : la parole entravée*, Paris, Éditions Champion.

Archambault-Lapointe, Jaëlle (2009). *Évaluation du niveau d'acquisition des expressions figées chez des enfants allophones et francophones de la 3^e à la 6^e année du primaire* ; [en ligne] <https://lc.cx/Jd8i>, consulté le 18 janvier 2017.

Blanco, Xavier (2015). *Les pragmatèmes : définition, typologie et traitement lexicographique* ; [en ligne] <https://lc.cx/JvbH>, consulté le 18 janvier 2017.

Dubois, Jean, Mathée Giacomo, Louis Guespin et collab. (1994). *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Paris, Larousse.

González, Rey, Isabel Maria et López Diaz Monserrat (2003). *De l'opacité des séquences figées comme exception sémantique* ; [en ligne] <https://lc.cx/JPNb>, consulté le 14 décembre 2016.

Gouvernement de l'Ontario (2012). *La nouvelle définition francophone : analyse et demande de mise à jour 11 janvier 2012* ; [en ligne] <https://lc.cx/3G7d>, consulté le 4 mars 2017.

Gouvernement de l'Ontario (2012). *L'Ontario en bref* ; [en ligne] <https://lc.cx/J8kW>, consulté le 2 décembre 2016.

Gouvernement de l'Ontario (2016). *Services gouvernementaux en français* ; [en ligne] <https://lc.cx/3Ygz>, consulté le 2 décembre 2016.

Gross, Gaston (1996). *Les expressions figées en français : noms composés et autres locutions* ; [en ligne] <https://lc.cx/JPNE>, consulté le 20 novembre 2016.

Haßler, Gerda et Christiane Hümmer (2005). *Figement et défigement polylexical : l'effet des modifications dans des locutions figées* ; [en ligne] <https://lc.cx/JPNz>, consulté le 16 novembre 2016.

Hien, Amélie, Ali Reguigui, et Valérie Gauthier (2017). « Altérité dans le français canadien : voyage culturel à travers des unités phraséologiques franco-ontariennes et québécoises » dans Michele De Gioia (dir.), Alison Gourvès-Hayward (éd.) et Cathy Sablé (éd.), *Acteurs et formes de médiation pour le dialogue interculturel*. Institut Mines-Télécom, 2017, p. 187-198.

Klett, Estela (2013). *Les expressions idiomatiques et leur défigement : parcours contrastif et interculturel* ; [en ligne] <https://lc.cx/JPNK>, consulté le 12 novembre 2016.

Laporte, Éric (1988). *Reconnaissance des expressions figées lors de l'analyse automatique* ; [en ligne] <https://lc.cx/JPN9>, consulté le 15 février 2017.

Laurentian University Student Newspapers. L'Orignal déchaîné ; [en ligne] <https://lc.cx/37Up>, consulté le 15 janvier 2017.

Le Collectif. Archives ; [en ligne] <https://lc.cx/373o>, consulté le 15 janvier 2017.

Lédée, Corinne (2011). *L'interprétation des expressions figées du français vers la Langue des Signes Française : le cas des expressions figées françaises relatives au corps humain* ; [en ligne] <https://lc.cx/JPNE>, consulté le 30 octobre 2016.

Mejri, Salah (2011). *Figement absolu ou relatif : la notion de degré de figement* ; [en ligne] <https://lc.cx/JPx4>, consulté le 21 novembre 2016.

Mel'čuk, Igor A. (2011). *Tout ce que nous voulions savoir sur les phrasèmes, mais...* ; [en ligne] <https://lc.cx/JPxc>, consulté le 5 décembre 2016.

Náray-Szabó, Marton (2002). *Quelques remarques sur la définition du phrasème* ; [en ligne] <https://lc.cx/JPxG>, consulté le 6 décembre 2016.

Polguère, Alain (2004). *Savoir consulter un dictionnaire, c'est bien... savoir comment on le construit, c'est mieux* ; [en ligne] <https://lc.cx/JPxx>, consulté le 17 février 2017.

Reguigui, Ali (2002). *Anatomie des syntagmes terminologiques arabes. Analyse formelle et quantitative*, Sudbury, Série monographique en sciences humaines vol. 8.

Ruiz Quemoun, Fernande (2007). *Les expressions idiomatiques, tributaires de la notion du figement* ; [en ligne], <https://lc.cx/JPxY>, consulté le 11 décembre 2016.

Svensson, Maria Helena (2004). *Critères de figement : L'identification des expressions figées en français contemporain* ; [en ligne] <https://lc.cx/JPxg>, consulté le 20 décembre 2016.

Vézina, Robert et collab. (2012). *Le grand dictionnaire terminologique*; [en ligne] <https://lc.cx/JPxP>, consulté le 29 novembre 2016.

Sources utilisées pour la recherche des expressions⁴

Antidote 8, version 2 [Logiciel], Montréal : Druide informatique. [3]

Aubry, Alexandre, « Horoscopes », *Le Voyageur*, octobre 2013, p. 23. [31]

Basque, Alexandra, « Jongler avec études et travail, un vrai cirque! », *Le Collectif*, le 24 septembre 2014, p. 9. [29]

Beaudry, Gabrielle, « Les 10 commandements des transports en commun », *Le Collectif*, le 4 octobre 2016, p. 16. [30]

Bélair-Cirino, Marco, « La CSQ veut faire obstacle aux idées caquistes : Le syndicat ciblera Legault, Charest et d'autres "apprentis sorciers" de l'éducation en 2012 », *Le Devoir*, le 4 janvier 2012, p. A3. [32]

Bernet, Charles et Pierre Rézeau, *Dictionnaire du français parlé : Le monde des expressions familières*, Paris, Seuil, 1989. [10]

Boudreau, Philippe, « La face cachée de la religion à la pomme », *Le Collectif*, le 24 septembre 2014, p. 12. [25]

Boutilier, Éric, « Nos équipes de l'OHL », *Le Voyageur*, janvier 2015, p. B8. [26]

Buzzetti, Hélène, « Une année se résume-t-elle à la programmation télé? », *Le Devoir*, le 3 janvier 2014, p. B4. [34]

Caradec, François, *Dictionnaire du français argotique et populaire*, Paris, Éditions Larousse, 2006. [19]

Cellard, Jacques, *Ça mange pas de pain!*, Paris, Hachette, 1982. [7]

Clas, André et Émile Seutin, *J'parle en tarmes. Dictionnaire de locutions et d'expressions figurées au Québec*, Montréal, Sodilis, 1989. [5]

Des expressions québécoises; [en ligne] <https://lc.cx/J7Xe>, consultée le 12 décembre 2016). [22]

Desruisseaux, Pierre (2009) *Dictionnaire des expressions québécoises*, Lasalle, Bibliothèque québécoise. [1]

Desruisseaux, Pierre (1998). *Trésor des expressions populaires. Petit dictionnaire de la langue imagée dans la littérature québécoise*, Québec, Fides. [2]

⁴ **Voir note 3** (page 24): La légende des sources se trouve à la fin de l'article, sous « Sources utilisées pour la recherche des expressions ». Le numéro de la source, indiqué entre crochets ([]), suit la référence.

Dubé, Charles, « La barbe en guise de publicité », *Le Collectif*, le 8 septembre 2015, p. 7. [35]

Dubé, Joanie, « Keep calm and watch series », *Le Collectif*, le 8 septembre 2015, p. 15. [36]

Dugas, André et Bernard Soucy, *Le dictionnaire pratique des expressions québécoises : le français vert et bleu*, Montréal, Éditions Logiques, 1991. [24]

Expressions québécoises ; [en ligne] <https://lc.cx/JnXk>, consultée le 4 décembre 2016. [14]

Folie-Boivin, Émilie, « L'art de "mieux" vivre, sous la surveillance de Gédéon... un simple bracelet de caoutchouc », *Le Devoir*, le 3 janvier 2014, p. B10. [37]

Gervais, Lisa-Marie, « De controverse en controverse : Un bulletin de mauvaises nouvelles pour le ministre Bolduc », *Le Devoir*, le 3 janvier 2015, p. B3. [38]

Grenier, Catherine, « Un petit coup pour les fêtes! », *L'Original déchaîné*, février 2013, p. 7. [28]

Huss, Christophe, « De la glace avec ça? », *Le Devoir*, le 3 janvier 2015, p. C7. [39]

Impala, Sylvia (2009), *De bouche à oreille : Recueil d'expressions idiomatiques* ; [en ligne] <https://lc.cx/J7XM>, consultée le 16 décembre 2016. [23]

Jeanson-Roberge, Amélie (2011), *Expressions québécoises* ; [en ligne] <https://lc.cx/Jn8t>, page consultée le 10 décembre 2016. [20]

Jouet, Jacques, *Les mots du corps dans les expressions de la langue française*, Paris, Larousse, 1990. [9]

Lafleur, Bruno, *Dictionnaire des locutions idiomatiques françaises* ; Montréal, Éditions du nouveau pédagogique inc., 1979. [12]

Lair, Mathias, *Les bras m'en tombent ! Anthologie des expressions populaires relatives au corps*, Paris, Acropole, 1990. [11]

Le Petit Robert de la langue française, [Logiciel], Paris : Dictionnaires Le Robert, 2015. [15]

Les expressions françaises décortiquées : explications sur l'origine, signification, exemples, traductions ; [en ligne] <https://lc.cx/JnXJ>, consultée le 5 décembre 2016. [16]

Loisel, Mélanie, « Le FFM joue le tout pour le tout : L'impérial sera hypothéqué, et peut-être vendu, pour sauver le festival de cinéma », *Le Devoir*, le 2 juillet 2014, p. A8. [40]

Ministère de l'Apprentissage de la Saskatchewan (1999), *Les expressions idiomatiques* ; [en ligne] <https://lc.cx/J74q>, consultée le 2 décembre 2016. [4]

Morin, Félix, « Végétarisme : Une histoire », *Le Collectif*, le 8 septembre 2015, p. 14. [41]

Multidictionnaire de la langue française, 5^e édition, [Logiciel], Montréal, Québec Amérique, 2012. [13]

Pascal, Randy, « Quelques notes sur le monde du sport dans la région de Sudbury », *Le Voyageur*, le 22 janvier 2014, p. B7. [42]

Rat, Maurice, *Dictionnaire des locutions françaises*, Paris, Larousse, 1973. [8]

Rat, Maurice, *Petit dictionnaire des locutions françaises*, Paris, Garnier Frères, 1968. [6]

Repele, Josée, « La revitalisation du centre-ville », *L'Original déchaîné*, mars 2012, p. 3. [27]

Rey, Alain et Sophie Chantreau, *Dictionnaire des expressions et locutions*, Montréal, Dicorobert, 2006. [18]

Tête à Papineau ; [en ligne] <https://lc.cx/J7Zy>, consultée le 5 décembre 2016. [17]

Tremblay, Odile, « Derrière la légende de Will James : Le cinéaste Claude Gagnon souhaite révéler le destin d'un cowboy de chez nous », *Le Devoir*, le 3 janvier 2015, p. E6. [43]

Tremblay, Odile, « Le génie de la lampe du coffret Lavoie », *Le Devoir*, le 3 janvier 2015, p. E2. [44]

Trudel, Pierre-Luc, « OPUS 16 : ULTIMA VERBA », *Le Collectif*, le 1^{er} août 2012, p. 15. [45]

1000 images sur le bout de la langue ; [en ligne] <https://lc.cx/J74r>, consultée le 21 novembre 2016. [21]